



EDMOND DE ROTHSCHILD

Document d'Informations Clés (DIC)

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

EdR SICAV - Equity Euro Solve

un compartiment de Edmond de Rothschild SICAV

Nom de l'initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Product) : Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de

Rothschild - Siège Social : 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France

B EUR ISIN : FR0013219276

Site internet de l'initiateur du PRIIP : www.edmond-de-rothschild.com

Appelez-le +331-40-17-25-25 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Edmond de Rothschild Asset Management (France) en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Edmond de Rothschild Asset Management (France) est autorisée en France sous le n° GP 04000015 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de production du Document d'Informations Clés : 15.12.2023

Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Le Produit est un compartiment de SICAV de droit français, OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE.

Durée

Ce document d'informations clés décrit un compartiment de la SICAV EdR SICAV. Le prospectus de la SICAV EdR SICAV et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments de la SICAV. La durée de vie du Produit est de 99 ans. Ce Produit n'a pas de date d'échéance. La Société de Gestion a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des actions ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués. Dès lors, vous ne pourrez pas échanger les actions que vous détenez dans ce compartiment contre les actions d'un autre compartiment de la SICAV EdR SICAV.

Objectifs

L'objectif du Produit est, sur son horizon de placement recommandé, de participer partiellement à l'évolution des marchés de la zone euro, tout en mettant en place sur les marchés à terme et optionnels une couverture permanente totale ou partielle contre le risque actions en fonction des anticipations du gérant. Les sociétés susmentionnées sont sélectionnées sur la base d'une analyse à la fois de rentabilité financière et de respect de critères extra-financiers. Le Produit est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Produit. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs et le niveau global d'exposition au marché. L'univers d'investissement « actions » du Produit est comparable à celui de l'indice MSCI EMU NR.

Indicateur de référence : 56% MSCI EMU (NR) dividendes nets réinvestis + 44% €STR Capitalisé

Politique d'investissement : Le Produit a recours à une stratégie de sélection active, en investissant, en direct ou via des OPC, dans des actions de la zone euro à hauteur de 75% minimum éligibles au Plan d'épargne en actions (PEA), sans distinction de capitalisation boursière (y compris petites et moyennes capitalisations), tout en pilotant l'exposition au risque actions entre 0% et 90% de l'actif net en mettant en place des stratégies de couverture ou d'exposition par le biais d'intervention sur les marchés à terme et optionnels. L'univers d'investissement ESG comprend des sociétés cotées des pays développés de la zone euro dont la capitalisation boursière est supérieure à un milliard d'euros. La société de gestion peut sélectionner des valeurs en dehors de cet Univers ESG. Pour autant, elle s'assurera que l'univers ESG retenu soit un élément de comparaison pertinent de la notation ESG du Produit.

La sélection des titres repose sur l'utilisation combinée de critères financiers permettant de sélectionner des valeurs de la zone euro; et de critères extra-financiers afin de répondre à des exigences d'Investissement Socialement Responsable. Les actions seront sélectionnées selon la stratégie suivante. A partir de l'univers d'investissement différents filtres vont être appliqués afin de définir les valeurs qui seront considérées comme admissibles et feront l'objet d'analyses complémentaires. Une première catégorie de filtres, basée sur l'analyse extra-financière, va réduire l'univers d'investissement en fonction des notations ESG individuelles des titres. Une seconde catégorie de filtres, permet de sélectionner les titres sur la base de ratios financiers en s'attachant notamment au biais de style (valeurs décotées, valeur de qualité, valeurs de croissance...). Le Produit ne sera pas exposé aux actions des pays émergents. L'analyse des critères extra-financiers permet de noter les valeurs selon une grille de notation ESG propre à la société de gestion, qui évalue les titres selon les critères de nature Environnementale, Sociale-sociétale et de Gouvernance d'entreprise. Afin de déterminer si l'entreprise analysée incarne les caractéristiques de l'entreprise à caractère responsable et durable définies par la société de gestion, cette dernière réalise une étude qui aboutit à une note ESG interne sur une échelle de 7 gradations allant d'AAA à CCC. La note est l'agrégation des résultats obtenus sur les critères ESG de la grille de notation. En l'absence de notation en interne, le gérant s'appuie sur une notation ESG fournie par le fournisseur de notation externe utilisé par la Société de Gestion.

La méthodologie de notations utilisée par l'agence de notation externe utilisée par la Société de Gestion pourrait ne pas être identique à l'approche méthodologique de calcul des notations propriétaires. Le gérant est responsable de sélectionner les titres respectant les critères extra-financiers les plus adaptés à la démarche de la société de gestion. Au minimum 90% des sociétés en portefeuille bénéficient d'une notation ESG interne ou fournie par une agence de notation externe. Après l'application de ce processus, l'univers d'investissement sera réduit d'au minimum 20% via l'élimination des moins bonnes notations extra-financières. Le recours aux instruments dérivés aura pour but de réduire l'exposition aux marchés actions européens. Le Produit peut investir jusqu'à 25% de ses actifs dans des titres de créance et des instruments du marché monétaire libellés en euros. Le Produit recherchera des émissions d'émetteurs publics ou privés européens, d'une maturité résiduelle de 397 jours maximum, notées Investment Grade (c'est-à-dire ayant une notation supérieure ou égale à BBB- selon Standard & Poor's, ou toute autre notation équivalente attribuée par une autre agence indépendante, ou une notation interne estimée équivalente et attribuée par le Gestionnaire d'investissement). Le Produit pourra être exposé au risque de change de manière accessoire, via la détention d'OPC et fonds d'investissement. Dans la limite de 100% de son actif, le Produit pourra avoir recours, à des fins de couverture et/ou d'exposition, aux instruments dérivés négociés de gré à gré ou à des contrats financiers négociés sur les marchés réglementés de la zone euro. Le Produit pourra investir dans des obligations callable ou puttable jusqu'à 25% de l'actif. Par ailleurs, le Produit peut, dans la limite maximum de 10% des actifs nets, investir dans des parts ou des actions d'OPC ou d'autres fonds d'investissement éligibles. Le Produit peut conclure des accords de prise en pension portant sur des titres transférables ou des instruments des marchés financiers, dans une limite de 25% des actifs. L'OPC pourra recourir à des contrats d'échange à terme négocié de gré à gré sous la forme de Total Return Swaps (TRS) sur actions, indices actions et/ou panier d'actions jusqu'à 50% de son actif. La proportion attendue d'actif sous gestion est de 15%.

La législation fiscale française peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur (Eligible au PEA).

Affectation des revenus : Distribution

Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

Investisseurs de détail visés

Actions B EUR : Tous souscripteurs en contrepartie d'un risque de perte de capital.

Ce Produit ne peut bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

Informations pratiques

Dépositaire : Edmond de Rothschild (France)

Vous pouvez demander le rachat de vos actions chaque jour, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) et des jours de fermeture des marchés dérivés européens (calendrier officiel de l'EUREX) pour des ordres arrivés chez le centralisateur avant 12h30 chaque veille du jour d'établissement de la valeur liquidative.

Le prospectus du Produit, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais le cas échéant) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à Edmond de Rothschild Asset Management (France) 47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France, téléphone : 00 33 1 40 17 25 25, email : contact-am-fr@edr.com.

Le prix des actions et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories d'actions, les renseignements sur la valeur liquidative, les scénarios de performance et les performances passées du Produit sont disponibles sur les sites internet www.edmond-de-rothschild.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Risque le plus faible



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (3 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans l'indicateur de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risque le plus élevé

Par ailleurs, vous serez exposés aux risques suivants (non appréhendés dans l'indicateur synthétique de risque), à savoir :

Risque de liquidité : risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

Risque lié aux dérivés : le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

Risque lié aux contreparties : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Attention au risque de change. Si un Produit d'investissement est libellé dans une monnaie autre que la monnaie officielle de l'État dans lequel ce Produit est commercialisé, le gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit ou/et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement EUR 10 000

Période de détention recommandée : 3 ans		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (la période de détention recommandée)
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 2 940	EUR 4 500
	Rendement annuel moyen	-70,6%	-23,4%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 8 210	EUR 7 650
	Rendement annuel moyen	-17,9%	-8,5%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 9 770	EUR 9 910
	Rendement annuel moyen	-2,3%	-0,3%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 11 720	EUR 11 780
	Rendement annuel moyen	17,2%	5,6%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez EUR 10 000.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 09/2020 et 09/2023.

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 02/2017 et 02/2020.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le mois de 09/2013 et 08/2016.

Que se passe-t-il si Edmond de Rothschild Asset Management (France) n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

L'investissement dans le Produit ne fait pas l'objet en lui-même d'une couverture ou d'une garantie par un mécanisme national de compensation. La revente des actions, le capital et les revenus du Produit ne sont pas garantis par l'initiateur.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement EUR 10 000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans (la période de détention recommandée)
Coûts totaux	EUR 504	EUR 918
Incidence des coûts annuels*	5,0%	3,1%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,75% avant déduction des coûts et de -0,32% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Le cas échéant, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Sur base d'un investissement de EUR 10 000 et un coût annuel si vous sortez après 1 an.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 3,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans le Produit.	EUR 300
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire).	EUR 0
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,50% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	EUR 150
Coûts de transaction	0,54% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 54
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	0,00% , commission de surperformance prélevée au titre du dernier exercice clos. Description : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence. En cas de surperformance de l'action du Produit par rapport à son indicateur de référence et, même si sa performance est négative, une de surperformance pourra être prélevée sur la période de référence.	EUR 0

Le tableau ci-dessus indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée. Les frais indiqués ici n'intègrent pas les frais complémentaires que pourraient éventuellement prendre votre distributeur, conseiller ou qui pourraient être liés à une éventuelle enveloppe dans laquelle pourrait être placé le Produit. Si vous investissez sur ce Produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

Ce tableau indique également la signification des différentes catégories de coûts.

Combien de temps dois-je conserver le Produit, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Ce Produit est conçu pour des investissements à court terme, vous devez vous préparer à conserver votre investissement dans le Produit pendant au moins 3 ans. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité durant cette période ou conserver votre investissement plus longtemps.

Vous pouvez demander le rachat de vos actions chaque jour, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés actions français (calendrier officiel d'Euronext Paris S.A.) et des jours de fermeture des marchés dérivés européens (calendrier officiel de l'EUREX) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus et les Statuts de la SICAV.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, concernant le Produit, l'Initiateur du Produit ou la personne qui fournit des conseils ou distribue le Produit, cela afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, veuillez nous adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte par courrier postal ou email :

Edmond de Rothschild Asset Management (France), 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France.

E-mail: contact-am-fr@edr.com

Site internet : www.edmond-de-rothschild.com.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous pouvez trouver les derniers scénarios de performances mis à jour mensuellement sur le site internet <https://funds.edram.com/>

Performances passées : Vous pouvez télécharger les performances passées des 4 dernières années via le site internet <https://funds.edram.com/>

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de l'OPC peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPC ou de votre conseiller fiscal.

D'autres documents d'information du Produit sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion Edmond de Rothschild Asset Management (France), Siège Social : 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75401 Paris Cedex 08, France - Site internet : www.edmond-de-rothschild.com. Téléphone : +331-40-17-25-25 contact-am-fr@edr.com.

Ce Produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Ce document d'informations clé (DIC) est mis à jour au moins annuellement.